

N° 2023-156

OBJET :

Espace Valléen Haut-Chablais
Demande de subvention à la Région
AURA pour la mise en place d'une
solution numérique touristique

L'an deux mil vingt-trois, le 5 septembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 30 août 2023

Présents :

Mmes BUET Manuelle, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie, GRE-NAT Maryse et CETTOUR-CAVE Lætitia.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :25
pour :25
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Gilbert DUPIEUX à Manuelle BUET,
- par Emmanuel REY à Christophe MUTILLOD,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Maryse GRENAT,
- par Mireille MARTEL à Philippe VINET,
- par Sophie COTTET à Yannick TRABICHET,
- par Jean-Marc GIROD à Gérald LOMBARD.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle le projet de mise en place d'une solution numérique touristique pour un montant de 54 483,00 € HT. Il précise que ce projet est éligible au financement prévu au titre du programme interrégional « Espace Valléen Haut-Chablais ».

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le projet de mise en place d'une solution numérique touristique pour un montant de 54 483,00 € HT,
- **approuve** le plan de financement suivant :
 - Région Auvergne Rhône-Alpes (30%) 16 344,90 € HT
 - CCHC (70 %) 38 138,10 € HT
- **charge** Monsieur le Président de réaliser les démarches auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes afin de solliciter la subvention pour le financement du projet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

